



Le Petit Écho Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
www.bouzigues.fr

Edito

Bouzigues est certes la plus petite commune du Bassin de Thau mais elle n'en demeure pas moins une ville dynamique. On en veut pour preuve le nombre croissant d'entreprises et d'artisans qui s'implantent à Bouzigues : restauration, bâtiment, construction, espace vert, dépannages en tous genres... la liste n'est pas exhaustive mais notre Petit Echo n'est pas assez grand pour répertorier tous les entrepreneurs. C'est pourquoi, la rédaction du Petit Echo a décidé de ne laisser dans les renseignements utiles que les numéros des services de santé de la commune et les numéros d'urgence. Cependant, **Le Petit Echo Bouzigaud** annoncera toujours l'arrivée d'une nouvelle enseigne dans ses colonnes en y consacrant un article de présentation. De plus, une rubrique « Répertoire » sera rajoutée dans le Journal Municipal, **l'Echo de Bouzigues** pour permettre à tous les Bouzigauds de trouver facilement les coordonnées d'une entreprise dans le village.

D'autre part, les internautes peuvent trouver ces informations sur le site www.bouzigues.fr, dans la rubrique Economie et Tourisme.

Bonne lecture à toutes et à tous !

La Rédaction.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Sapeurs Pompiers : le 18

Urgences : le 15

Cab. Médical : 8, Rue du 8 Mai 1945
Tél : 04.67.78.31.50

Pharmacie ROSAY : 6, Rue Seguin
Tél : 04.67.78.33.63

Dentiste D. HUGOT: 923, RN 113
Tél : 04.67.51.35.85

Pharmacie de Garde : 04.67.33.67.97

Kiné J.P SAUER : 8, Rue de la République
Tél : 04.67.78.39.49. Port: 06.11.35.00.83.

Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél : 04.67.78.30.03

Gendarmerie : Tél:04.67.43.80.11

Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43

SDEI : Tél: 0 810.363.363

EDF/GDF: Tél: 0 801 003 434



APPEL AUX BENEVOLES

Cette année la Kermesse Villageoise se déroulera le 11 Juin sur la place de l'Eglise et plus que jamais cette association a besoin de bénévoles pour l'organisation de cette manifestation. En effet, il manque des personnes pour tenir les stands et mettre en place les danses des enfants. De plus, toutes les idées nouvelles pour animer la Kermesse sont les bienvenues. Rappelons, que cette manifestation permet d'aider à financer différents travaux d'entretien ou de rénovation de l'Eglise et que les enfants qui participent à cette journée conviviale font chaque année une sortie ludique (cinéma, parc d'attraction...).

Renseignements en Mairie : 04.67.78.30.12



LANGUEDOC MUTUALITE

Tous les premiers Mardis du mois, Languedoc Mutualité – Clinique Mutualiste, tiendra une permanence de 15h30 à 16h30 dans la salle des mariages de la Mairie. Mme Paulette RICARD et Mme Janine GOUDARD seront à la disposition des adhérents, actuels et futurs, pour leur apporter tous les renseignements utiles. La première permanence aura lieu Mardi 2 Mai.



APPÂTS DE PÊCHE

Les amateurs de pêche vont être ravis d'apprendre qu'en plus de l'épicerie Oc'Api, la station service Thau Carbur vend des appâts de pêche (durs, ½ durs et bibis) ainsi que le matériel nécessaire à la pratique de cette activité. D'autres appâts sont disponibles sur commande (sous 24h).

Renseignements : 04.67.78.34.00

RENOV'THAU

Denis Benito, Peintre Décorateur, vous propose ses services pour tous vos travaux d'entretien, de rénovation et de décoration dans votre maison.

Contact : 7, Rue du Four – 34140 Bouzigues – 06.70.16.85.35



ATELIERS MEMOIRE

Les ateliers mémoire organisés par le Club des Aînés en liaison avec le Clic Géronthau auront lieu à l'Espace Fringadelle les Mardis 9,16,23 et 30 Mai de 14h30 à 16h30.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI

La Cérémonie Commémorative du 8 Mai 1945 aura lieu le Lundi 8 Mai à 18h, au Monument aux Morts. Un apéritif suivra.

EXPOSITION

L'association « Big Baz'Art » exposera les œuvres de ses artistes du 1^{er} au 8 Mai 2006, à la Maison des Gens de l'Etang. Aquarelles, paysages, portraits et sculptures seront présentés pour le plus grand plaisir du public. La saison des expositions est lancée ! Le Salon de Printemps, présenté par les élèves de l'atelier de Peinture du Foyer Rural, ainsi que d'autres artistes locaux sont programmés pour exposer leurs œuvres dans les prochains mois. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés dans nos prochaines éditions.



LES PETITS BOUZIGAUDS EXPOSENT

Les jeunes élèves de la section dessin et peinture du Foyer Rural exposeront leur travail à l'Espace Fringadelle le Dimanche 14 Mai, à 14h. C'est sous la direction de Roselyne Camélio que ces artistes en herbe ont dessiné, peint, croqué, collé.. toute l'année sur des thèmes précis et différents. L'heure est venue d'affronter le public qui sera très certainement conquis et surpris du talent de ces jeunes peintres. Pour les récompenser de leurs efforts une collation sera servie à l'issue de la journée.



CONFERENCE

André Aversa, Charpentier de Marine, présentera une conférence sur « la construction navale à Sète de 1900 à nos jours », le Jeudi 4 Mai à 18h30 au Musée de l'Etang de Thau. André Aversa est un fidèle acteur du Musée puisqu'il y a quelques mois, il a permis d'en compléter l'exposition permanente en faisant don à Bouzigues de plusieurs outils de charpentier ainsi que de maquettes d'embarcations en construction. Les Bouzigauds ne manqueront le rendez-vous fixé par M. Aversa qui leur permettra de remonter le temps à travers l'histoire de la construction navale.



FOIRE AUX HUÎTRES

Certains trouveront qu'il est encore trop tôt pour en parler, mais une manifestation comme la Foire aux Huîtres se prépare quasiment d'une année sur l'autre. D'ores et déjà l'artiste qui viendra se produire devant le public de Bouzigues a été choisi. Il s'agit d'Hervé Vilard.

Il reste encore plusieurs semaines pour préparer en détail la 21^{ème} Foire aux Huîtres, mais déjà les membres du comité d'organisation rappelle à toutes les personnes disponibles qui souhaitent participer au succès de la Foire qu'elles peuvent contacter le Bureau de la Foire au 04.67.78.32.93.



REPAS DES AÎNES

Cette année le traditionnel repas des Aînés organisé par la Municipalité aura lieu le Samedi 13 Mai, à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle. Ce déjeuner convivial et animé s'adresse à toutes les personnes qui habitent la commune et qui ont 60 ans dans l'année. Les invitations ont été envoyées, cependant si vous êtes nouvellement arrivés à Bouzigues ou bien si vous n'avez pas reçu de courrier, n'hésitez pas à vous signaler en Mairie et à vous inscrire pour le repas avant le 9 Mai prochain.

Renseignements en Mairie : 04.67.78.30.12



ATELIER ASMAT

Les assistantes Maternelles de Bouzigues ont rendez-vous le Mardi 9 Mai, à partir de 9h à la Maison des Gens de l'Etang pour participer à l'atelier proposer par le réseau d'assistantes maternelles de Mèze. Une bonne occasion pour se rencontrer, échanger, discuter et jouer.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS DE MAI :

- Du 01/08.05 : Exposition artistique de l'association « Big Baz'art » à la Maison des Gens de l'Etang
- 04.05 : Conférence présentée par André Aversa, à 18h, au Musée de l'Etang de Thau
- 06.05 : Soirée organisée par la Boule de Bouzigues, à 20h, à l'Espace Fringadelle.
- 9.5 : - Atelier ASMAT, à 9h à la maison des Gens de l'Etang.
: - Atelier Mémoire, de 14h30 à 16h30, à l'Espace Fringadelle
- 10.05 : Permanence de M. Morgo, Conseiller Général, de 15h à 16h, en salle du Conseil Municipal.
- 13.05 : Repas des Aînés organisé par la Municipalité, à 12h à l'espace Fringadelle.
- 14.05 : Exposition des Jeunes élèves de l'atelier de dessin du Foyer Rural, à 14h à l'Espace Fringadelle.
- 16.05 : Atelier Mémoire, de 14h30 à 16h30, à l'Espace Fringadelle.
- 18.05 : Permanence du contrôleur des Impôts, M. Perret, de 14h à 17h30, en salle du Conseil Municipal.
- 21.5 : Concours de Pétanque, en doublettes, à 14h sur la Promenade des Beauces.
- 23.5 : Atelier Mémoire, de 14h30 à 16h30, à l'Espace Fringadelle.
- 30.05 : Atelier Mémoire, de 14h30 à 16h30, à l'Espace Fringadelle.

MOIS DE JUIN :

- Du 2/11.06 : Salon de Printemps, présenté par la section Dessin du Foyer Rural à la Maison des Gens de l'Etang.
- 2.6 : Gala de Théâtre présenté par les Vers Luisants, à 20h à l'Espace Fringadelle

INFOS MUNICIPALES...

- **Nouveaux Passeports :** Depuis le 19 Avril dernier, la Préfecture de l'Hérault délivre les nouveaux **passeports électroniques**. Le passeport électronique est un **titre hautement sécurisé** comportant la **photographie numérisée et un composant électronique** contenant les données personnelles du titulaire. Les **conditions de délivrance sont plus exigeantes et plus strictes** en matière d'état civil et de nationalité (une copie intégrale de l'acte de naissance est obligatoire pour toute demande). De même, les **photos d'identité** doivent répondre aux normes internationales en vigueur (dimension, cadrage...). Attention ! désormais les **enfants mineurs** ne pourront plus être inscrits sur le passeport de leurs parents. Ils devront être **titulaires de leur propre passeport**. De même l'établissement des **passeports en urgence** devient plus restrictif et sera réservé aux situations relevant d'impératifs humanitaires ou médicaux (maladie ou décès d'un parent à l'étranger). **Un justificatif devra être impérativement joint** et le demandeur devra déposer sa demande et récupérer son passeport directement en préfecture. Un passeport non électronique d'une durée d'un an sera délivré et ce titre ne permettra pas de se rendre aux Etats Unis. Dans les autres cas d'urgence (déplacement professionnel...) les demandes accompagnées d'un justificatif (attestation de l'employeur...) seront transmises par la Mairie à la Préfecture, par voie du courrier, qui les adressera en priorité au centre national de production. **Les passeports en cours de validité restent valables jusqu'à leur péremption. Leur demande de renouvellement par anticipation n'est pas nécessaire.**
- **Stationnement et Code de la Route :** Jusqu'à présent, le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale n'avait fait que distribuer des avertissements pour signaler les infractions commises (stationnement gênant, code de la route...) et les mesures applicables. A partir du 2 Mai 2006, il sera habilité à verbaliser les contrevenants. Désormais, prenez garde à bien vous garer et à respecter le Code de la route (sens interdit, stationnement...).
- **Arrêt de Bus du Zénith :** La mise en sécurité dans les prochains mois de la RN 113 va entraîner le déplacement de l'arrêt « Zénith ». En attendant ces modifications, Hérault Transport doit prendre des mesures de sécurité concernant la desserte de cet arrêt. **Dans le sens Montpellier / Mèze** (près de la station service), l'arrêt sera emprunté **UNIQUEMENT** pour la prise en charge et la dépose des élèves du collège de Mèze et des Lycéens venant de Montpellier ou Sète. Dans le sens Mèze / Montpellier, l'arrêt sera supprimé. Les usagers voulant se rendre à Sète ou Montpellier devront se rendre à l'arrêt du Centre (cave coopérative). Ces mesures devraient entrer en vigueur à la rentrée des vacances de Pâques.
- **Tennis :** L'éclairage du tennis est maintenant réalisé. Dès à présent, tous les joueurs de Bouzigues pourront venir frapper dans la petite balle en nocturne. Grâce au financement de la Mairie et du Conseil Général, la section tennis du Foyer Rural améliore ses installations pour tous les sportifs Bouzigauds.

INFOS MUNICIPALES...SUITE

- **Incineration des végétaux :** Les périodes comprises entre **le 16 mars et le 15 juin et entre le 1^{er} et le 15 octobre**, sont des périodes dangereuses pour l'incinération des végétaux et elles sont soumises à une déclaration en Mairie. Pour cela, il suffit d'adresser un courrier à l'attention de M. le Maire une semaine avant la date prévue pour l'incinération, en indiquant le lieu et le jour. En retour, la Mairie délivrera une autorisation d'incinération en rappelant les précautions à prendre (horaire à respecter, météo, surveillance, extinction...). Attention, dans tous les cas, il est interdit de brûler des végétaux lorsque la vitesse du vent dépasse les 40 km/h. Merci de respecter ces quelques règles de citoyenneté.
- **Port :** La remise en état du pavage du quai Nord est maintenant terminée. Les bords du quai qui étaient endommagés ont été également réparés. Avec la rénovation du passage du Riou, le port a refait peau neuve et il est fin prêt pour la saison estivale.
- **Taux d'imposition :** Lors du Conseil Municipal du 5 Avril dernier, les membres du Conseil Municipal ont voté les taux d'imposition suivants :

Taxe d'Habitation	: 16,98%
Taxe de Foncier Bâti	: 21,72%
Taxe de Foncier Non Bâti	: 93,40%

Soit une augmentation générale de 3,4%
- **Impôts :** Nous vous rappelons que la déclaration d'impôts 2006 vous sera adressée au mois de Mai. Pour vous aider à la compléter ou pour vous apporter quelques conseils, M. Perret, contrôleur des Impôts assurera une permanence le Jeudi 18 Mai de 14h à 17h30, dans la salle du Conseil Municipal.
- **Déchetterie :** Chacun aura pu constater une amélioration dans la tenue de la déchetterie de Bouzigues dû à l'entretien rigoureux du site et au civisme de ceux qui l'utilisent. Quant à l'annexe destinée aux restaurateurs de Bouzigues, elle fait l'objet, depuis quelques temps, d'une réflexion qui va amener une amélioration du service.
- **Distribution des sacs noirs et Jaunes :** La distribution des sacs noirs et jaunes pour le centre ancien aura lieu le Mercredi 3 Mai de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 en Mairie. La quantité de sacs donnée est prévue pour 5 mois. De plus nous vous informons que la collecte des ordures ménagères dans le centre ancien se déroulera normalement les lundis 1^{er} et 8 mai.
- **Permanences :** - **Monsieur le Conseiller Général**, Christophe Morgo, tiendra sa permanence le Mercredi 10 Mai, de 15h à 16h en Salle du Conseil Municipal.
- **L'association Clic Géronthau** tiendra sa permanence les Mercredis 3 et 17 Mai, de 9h à 12h en Salle du Conseil Municipal.

